



Le lundi 8 novembre 2010

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC

À une séance ordinaire du conseil municipal d'Ivry-sur-le-Lac, tenue le lundi 8 novembre 2010, à 19h30, à l'hôtel de ville, 601 chemin de la Gare, Ivry-sur-le-Lac, sous la présidence de monsieur le Maire Kenneth G. Hague, à laquelle sont présents mesdames les conseillères Claire R. Leduc et Raymonde Lefrançois et messieurs les conseillers Stéphane Pison, Melvyn Hodes, Pierre Vérot et Daniel Charette.

Le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jean-Raymond Dufresne est aussi présent.

1. Moment de réflexion

2. Présences et quorum

Monsieur le maire ayant constaté le quorum déclare la présente séance ouverte.

Résolution
2010-11-115

3. Acceptation de l'ordre du jour

ATTENDU QUE les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour de la présente assemblée;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par la conseillère Claire R. Leduc
Appuyé par le conseiller Pierre Vérot
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE l'ordre du jour soit accepté avec la modification suivante :

Ajout des points :

- 10.1 Don à la Fondation Palliacco des Sommets
- 10.2 Don à l'organisme l'Ombre-elle

Adoptée

Résolution
2010-11-116

4. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 octobre 2010

ATTENDU QUE le directeur général et secrétaire-trésorier a remis une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 octobre 2010, au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquence il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par le conseiller Daniel Charette
Appuyé par la conseillère Claire R. Leduc
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le procès verbal de la séance ordinaire du 18 octobre 2010 soit accepté, tel que présenté.

Adoptée

5. Administration et finances

Résolution
2010-11-117

5.1 Acceptation des chèques émis au 5 novembre 2010

Il est proposé par la conseillère Raymonde Lefrançois
Appuyé par le conseiller Melvyn Hodes
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la liste des chèques émis au 5 novembre 2010 au montant de 3 920,46 \$ soit approuvée.

Adoptée

Résolution
2010-11-118

5.2 Acceptation de la liste des comptes à payer

Il est proposé par le conseiller Stéphane Pipon
Appuyé par le conseiller Pierre Vérot
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la liste des comptes à payer, au montant de 139 884,13 \$, soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes.

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le fonds d'administration pour couvrir les dépenses énumérées à la présente résolution.

Jean-Raymond Dufresne

Le 8 novembre 2010

Adoptée

5.3 État préliminaire des activités financières au 31 octobre 2010

Le directeur général dépose aux membres du conseil municipal l'état des activités financières des revenus et des dépenses au 31 octobre 2010.

Résolution
2010-11-119

5.4 Adjudication de contrat d'assurances de dommages

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac est partie, avec d'autres villes, à une entente de regroupement conclue le 10 août 2009 pour une durée de cinq (5) ans soit du 1^{er} novembre 2009 au 1^{er} novembre 2014, pour l'acquisition d'une police d'assurances de dommages avec possibilité de franchises collectives;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'appel d'offres réalisé pour le Regroupement Laurentides - Outaouais en 2009, le contrat d'assurances de dommages de la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac pour la période du 1^{er} novembre 2009 au 1^{er} novembre 2010 a été octroyé aux différents assureurs suivants via les courtiers d'assurances Courtier Multi-Plus/Courtage d'assurances Claude Héту inc. et Lemieux, Ryan & Associés inc. :

Assurances

Biens, bris de machine et délits
Responsabilité primaire et municipale
Responsabilité complémentaire
Automobile des propriétaires

Assureurs

Promutuel
Loyd's
Elliot Risques spéciaux
Aviva Scottish & York

CONSIDÉRANT QUE les membres du Regroupement Laurentides – Outaouais ont décidé, le 10 juin 2010, de procéder par négociation de gré à gré pour le renouvellement du contrat pour la période du 1^{er} novembre 2010 au 1^{er} novembre 2011;

Il est proposé par le conseiller Daniel Charette
Appuyé par le conseiller Melvyn Hodes
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'OCTROYER le contrat d'assurances de dommages de la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac pour la période du 1^{er} novembre 2010 au 1^{er} novembre 2011 aux différents assureurs via les courtiers d'assurances Courtier Multi-Plus/Courtage d'assurances Claude Héту inc. et Lemieux, Ryan & Associés inc. comme suit :

<u>Assurances</u>	<u>Assureurs</u>	<u>Courtiers</u>
Biens	Promutuel	Multi-Plus / Claude Héту
Bris des machines	Promutuel	Multi-Plus / Claude Héту
Délits	Promutuel	Multi-Plus / Claude Héту
Responsabilité primaire	Lloyd's	Lemieux, Ryan & Associés
Responsabilité complémentaire	Elliot Risques spéciaux	Lemieux, Ryan & Associés
Responsabilité municipale	Lloyd's	Lemieux, Ryan & Associés
Automobile des propriétaires	Aviva Scottish & York	Lemieux, Ryan & Associés

DE VERSER, pour le terme 2010-2011, la prime de la Ville soit 4 060 \$ incluant les taxes aux mandataires des assureurs stipulés précédemment soient Courtier Multi-Plus/Courtage d'assurances Claude Héту inc. et Lemieux, Ryan & Associés inc..

DE VERSER la somme de 1078 \$ constituant la quote-part de la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac au fonds de garantie de franchise collective en responsabilité civile pour le terme 2009-2010 ainsi que la somme de 852 \$ constituant la quote-part de la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac au fonds de garantie de franchise collective en biens pour le même terme.

D'AUTORISER que le maire, le directeur général ou leur remplaçant soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Adoptée

Résolution
2010-11-120

5.5 Remboursement de taxes trop perçues – Matricule 3800-76-1957

ATTENDU QUE qu'un montant de 569,96 \$ a été perçu en trop le 2 novembre 2010.

Il est proposé par la conseillère Claire R. Leduc
Appuyé par le conseiller Stéphane Pilon
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal d'Ivry-sur-le-Lac autorise l'émission d'un chèque de remboursement à l'ordre de madame Lucie Dion au montant de 569,96 \$ comme remboursement du montant trop perçu le 2 novembre 2010.

Adoptée

6. Urbanisme

6.1 Rapport du service de l'urbanisme pour le mois d'octobre 2010

L'inspecteur en bâtiment dépose aux membres du conseil municipal le registre des permis du service d'urbanisme pour le mois d'octobre 2010.

7. Travaux publics

7.1 Dépôt du rapport du service de voirie pour le mois d'octobre 2010

Le registre des Travaux de voirie effectués durant le mois d'octobre 2010 est déposé aux membres du conseil municipal.

7.2 Autorisation de travaux : Michel Chalifoux , Électricien Inc.

Il est proposé par le conseiller Stéphane Pipon
Appuyé par la conseillère Raymonde Lefrançois
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil municipal d'Ivry-sur-le-Lac accepte la soumission de Michel Chalifoux, Électricien Inc. Pour divers travaux d'entretien et d'installation électriques tel que décrit ci-dessous. Selon la soumission reçue le 18 octobre 2010, le coût des travaux (matériaux et main-d'œuvre) sera de 4 320 \$ plus les taxes applicables comme suit :

DESCRIPTION DES TRAVAUX	MONTANT	POSTE BUDGÉTAIRE
<u>Garage municipal</u> Vérifier et réparer - Circuit d'éclairage - Chauffeuses électriques arrière - Ventilateurs au plafond Changer la fournaise électrique	1650 \$ 1290 \$	Budget d'entretien (garage municipal) 02-32000-522 Budget Immo-bâtiment 03-31000-722
<u>Hôtel de ville</u> Installer une prise électrique extérieure près de la nouvelle plate-bande Installer la génératrice et une lumière dans le cabanon	360 \$ 1020 \$	Fonds de parc 59-15200-000 Budget Immo-bâtiment 03-31000-722

Adoptée

8. Loisirs, Culture et Patrimoine

S/O

9. Environnement et Santé

S/O

10. Varia

10.1 Don à la Fondation Palliaco des Sommets

Il est proposé par la conseillère Claire R. Leduc
Appuyé par le conseiller Pierre Vérot
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la municipalité d'Ivry-sur-le-Lac, suite à une demande d'appui financier de la Fondation Palliaco des Sommets, autorise un don au montant de 250 \$.

Adoptée

10.2 Don à l'organisme l'Ombre-elle

Il est proposé par le conseiller Daniel Charette
Appuyé par le conseiller Stéphane Pipon
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la municipalité d'Ivry-sur-le-Lac, suite à une demande d'appui financier

de l'organisme l'Ombre-elle, autorise un don au montant de 250 \$.

Adoptée

11. Période de questions

Monsieur le maire a répondu à toutes les questions.

Résolution
2010-11-124

12. Fermeture de la séance à 20h12

Il est proposé par la conseillère Claire R. Leduc
Appuyé par le conseiller Daniel Charette
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la séance soit levée.

Adoptée

Kenneth G. Hague
Maire

Jean-Raymond Dufresne
Directeur général et secrétaire-
trésorier